

JIR J7/05/03

UN NOUVEAU POLLUANT TRAQUÉ PAR L'OBSERVATOIRE RÉUNIONNAIS DE L'AIR

La chasse au benzène est ouverte

Après les dioxydes de soufre et d'azote, l'ozone, le monoxyde de carbone et les particules fines, l'Observatoire réunionnais de l'air (Ora) traque le benzène dans l'atmosphère de notre île. Une première étude conduite par le Dr Chatrapatty Bhugwant, chargé d'études à l'Ora, a permis de sélectionner 52 points noirs où les concentrations sont mesurées en continu depuis mars 2003. Premiers résultats attendus pour la fin de l'année.

À la Réunion, on respire le bon air. Derrière cette idée reçue, il n'en reste pas moins que la pollution atmosphérique existe bel et bien même si on est loin des concentrations que l'on peut enregistrer dans certaines régions de métropole.

L'Observatoire réunionnais de l'air (ORA) assure en permanence la surveillance de la qualité de l'air que nous respirons. Sept stations de surveillance implantées à Saint-Denis, le Port, la Possession, Saint-Paul et Saint-Louis collectent en perma-

nence des données: "Nous ne sommes que des observateurs dont le rôle est d'alerter les pouvoirs publics lorsque les concentrations dépassent les normes autorisées", souligne Bruno Sieja, directeur de l'Ora.

Jusqu'à présent, l'Ora traquait les dioxydes de soufre et d'azote, l'ozone, le monoxyde de carbone et les particules fines en suspension dans l'atmosphère. Vient de s'y ajouter le benzène.

Le Dr Chatrapatty Bhugwant vient de remettre les conclusions d'une étude sur la distribution des concentrations de benzène et de dioxyde d'azote autour d'un certain nombre de points à travers l'île.

52 POINTS AVEC UN TAUX AU DESSUS DE LA NORME

Le benzène qui a remplacé le plomb dans l'essence est libéré lors de l'évaporation des carburants ou dans les gaz d'échappement.

Il est émis majoritairement par le trafic automobile, le reste des émissions provenant de processus industriels de combustion. Le benzène est un produit très nocif pour la santé. A ce titre, il est classé dans le groupe 1 de l'Agence internationale pour



Le Dr Chatrapatty Bhugwant, chargé d'études à l'Observatoire réunionnais de l'air, avec l'une des stations permettant de mesurer la concentration en benzène (photo Stephan Lai-Yu).

la recherche contre le cancer.

Afin de lutter contre ces émissions le parlement européen a émis une directive. La valeur limite pour la protection de la santé humaine devra atteindre 5 microgrammes par m3 en moyenne annuel à l'horizon du 1er janvier 2010 avec un objectif de qualité de 2 microgrammes par m3 en moyenne annuelle.

Trois campagnes de mesures sur dix jours ont été conduites par le Dr. Chatrapatty Bhugwant.

"Le choix des sites s'est porté autour des stations

d'essence se trouvant en zone urbaine et dans la zone de stockage des carburants de la SRPP, explique-t-il. La concentration des polluants a été relevée suivant une rosace avec un rayon de 300 m sur les six stations d'essence et sur le site de stockage de la SRPP. Chaque zone a été quadrillée par au moins 18 points afin de permettre une modélisation de la distribution de la concentration des polluants. Au total 148 points de prélèvements de NO2 et de benzène par campagne ont été retenus. "L'étude a permis d'établir 52

points où la concentration en benzène est supérieure au moins une fois à 2 microgrammes par m3." Depuis mars dernier, ces 52 points ont été équipés de capteurs dont les données sont relevées tous les dix jours pour être analysées, poursuit le Dr. Chatrapatty Bhugwant. Au 31 décembre nous aurons les premiers résultats sur presque une année complète ce qui nous permettra de connaître la réalité des concentrations en benzène dans l'atmosphère".

Alain Dupuis
adupuis@jir. fr